

CONDITIONS DEFINITIVES EN DATE DU 15 octobre 2008

 Type de Bons : Européen **CONCERNANT LES BONS SUR CONTRAT A TERME SUR PETROLE BRUT « BRENT »**

Exercice automatique à la Date de Maturité

EMETTEUR : BNP PARIBAS ARBITRAGE ISSUANCE B.V

- Date d'Emission : 17 octobre 2008

Garant : BNP PARIBAS

- Prise ferme : BNP Paribas Arbitrage S.N.C

Tranche	Nature du Bon d'Option	Nombre de Bons émis	Contrat à Terme	Taux de conversion	Marché Organisé	Lot de Bons	Prix d'Emission
1A	Achat	2 000 000	BRENTDEC09	EUR/USD	ICE(International Continental Exchange)	10	EUR 0,88
2A	Achat	2 000 000	BRENTDEC09	EUR/USD	ICE(International Continental Exchange)	10	EUR 0,78
3A	Achat	2 000 000	BRENTDEC09	EUR/USD	ICE(International Continental Exchange)	10	EUR 0,68
4A	Achat	2 000 000	BRENTJUN09	EUR/USD	ICE(International Continental Exchange)	10	EUR 0,89
1B	Vente	2 000 000	BRENTDEC09	EUR/USD	ICE(International Continental Exchange)	10	EUR 1,11
2B	Vente	2 000 000	BRENTDEC09	EUR/USD	ICE(International Continental Exchange)	10	EUR 0,10

Tranche	Prix d'Exercice	Date d'Exercice	Date de Maturité	Code ISIN	Code Mnémonique	Code Commun
1A	USD 100	Date de Maturité	10 novembre 2009	NL0006452690	1326B	39387476
2A	USD 110	Date de Maturité	10 novembre 2009	NL0006452708	1327B	39387484
3A	USD 120	Date de Maturité	10 novembre 2009	NL0006452716	1328B	39387492
4A	USD 90	Date de Maturité	11 mai 2009	NL0006452724	1329B	39387506
1B	USD 90	Date de Maturité	10 novembre 2009	NL0006452732	1330B	39387514
2B	USD 70	Date de Maturité	10 novembre 2009	NL0006452740	1331B	39387522

Devise de Règlement	EUR
Nombre minimum de Bons négociables sur NYSE Euronext Paris	1 Bon d'Option par tranche
Modalités de Règlement	Règlement en Espèces
Clause de Radiation	La radiation des Bons d'Option sur NYSE Euronext Paris S.A. interviendra à l'ouverture du cinquième Jour de Bourse précédant la Date de Maturité (cette date étant exclue), sous réserve de toute modification de ce délai par les autorités compétentes, modification pour laquelle la responsabilité de l'Emetteur et du Garant ne pourra être engagée.
Modalités d'assimilation	Non applicable
Quotité Minimum d'Exercice	1
Quotité Maximum d'Exercice	Pour chaque tranche, le nombre de Bons d'Option émis
Contact Investisseurs	Marketing Warrants et Certificats 0 800 235 000 (n° vert), http://www.produitsdebourse.bnpparibas.fr
Référence du Prospectus de Base et du (des) Supplément(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Le Prospectus de Base visé par l'Autorité des Marchés Financiers (l'AMF) le 30 septembre 2008 sous le n° 08-0206 et le Supplément visé par l'AMF le 8 octobre 2008 sous le n°08-0211; - La dernière information relative au Garant peut être consultée sur le site www.invest.bnpparibas.com.

Avertissement de l'Emetteur :

Les Bons peuvent être sujets à d'importantes fluctuations de cours, qui peuvent dans certaines circonstances, se traduire par une perte intégrale du prix d'achat des Bons. L'attention des acheteurs potentiels de Bons est attirée sur le fait qu'ils ne devront prendre leur décision d'investissement qu'après examen approfondi avec leurs propres conseils de l'adéquation de ces Bons au regard de leur situation financière.

Vous pouvez obtenir d'autres informations sur l'ICE(International Continental Exchange) sur le site internet : www.theice.com